

LICENCE DE SCIENCES HUMAINES
MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

LICENCE 2

2022 - 2023

Calendrier 2022/2023

SEMESTRE 1	
RENTREE L1 HAA + L2HA + L3ARC + L3HA	Lundi 5 septembre 2022
Du 14 au 17 septembre	Début des CM
Du 20 au 24 septembre	Début des TD et UE d'Ouverture
VACANCES DE LA TOUSSAINT Du samedi 29 octobre après les cours au lundi 10 novembre au matin	
VACANCES DE NOEL Du samedi 17 décembre 2022 après les cours au lundi 3 janvier 2023 au matin	
EXAMENS du semestre 1 Du lundi 3 janvier au samedi 14 janvier 2023	
SEMESTRE 2	
Reprise des cours le lundi 16 janvier 2022	
VACANCES D'HIVER Du samedi 11 février 2023 après les cours au lundi 20 février 2023 au matin	
VACANCES DE PRINTEMPS Du samedi 08 avril au lundi 24 mai 2023 au matin	
ATTENTION !!!! FIN DES COURS DU 2ème SEMESTRE : vendredi 28 avril 2023	
EXAMENS du semestre 2 Du lundi 2 mai 2023 au samedi 13 mai 2023	
Examens de la 2ème session (RATTRAPAGES) Du mercredi 14 juin 2023 au mardi 27 juin 2003	

Responsable du Département

Alain Bonnet

Co-Responsable du Département

Laurent Popovitch

Responsables d'années

Licence 1 : Jean-Marie Guillouët

Licence 2 : Matthieu Lett

Licence 3 Histoire de l'art : Valérie DUPONT

Licence 3 Archéologie : Pierre Nouvel

Secrétariat du Département

Caroline Gerin

Bureau 123A

Pour toutes questions ou demandes administratives, à consulter en premier lieu : <https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/>

A défaut de réponses, s'adresser à :

Caroline Gerin : caroline.gerin@u-bourgogne.fr

Pour toutes questions ou demandes pédagogiques, s'adresser aux responsables de l'année concernée.

SEMESTRE 3

UE 1 Disciplinaire

De la Pré-Protohistoire à l'Antiquité

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART GREC

CM : Arianna Esposito

TD : Geoffrey Aigle

Ce cours fait suite à l'Initiation à l'Archéologie et Histoire de l'art grec proposée en Licence 1. Il aborde un parcours chronologique et thématique. Les séances tenteront de mettre en évidence la diversité de l'art grec et, en parallèle, à approfondir les notions d'échanges (économiques, culturels), de transmission et de transferts en considérant les contacts entre les Grecs et les autres populations du pourtour méditerranéen antique. À travers l'étude de documents représentatifs, seront analysés : le développement d'un espace religieux commun (sanctuaires) ; le rôle des commanditaires (élites, cités) ; le statut de l'objet manufacturé dans les sociétés grecques (espaces funéraires, banquet) ; les relations entre art et pouvoir de l'époque archaïque à l'époque hellénistique ; les contacts interculturels dans la Méditerranée ancienne ; le problème de la réception des objets grecs et des transferts techniques (Péninsules italienne et ibérique, Asie Mineure, Étrurie, Nord des Alpes) et la mobilité des artisans ; les transformations mises en œuvre à partir du règne d'Alexandre le Grand. Autant de grandes questions qui ne seront naturellement pas traitées de manière exhaustive, mais qui seront éclairées par une présentation problématisée à partir d'étude de cas. Pour chaque domaine abordé, un aperçu des méthodes de recherche modernes et des résultats récents sera également donné.

Bibliographie : Une bibliographie spécifique sera distribuée en début du semestre avec le plan du cours.

Contrôle des connaissances

TD : Les TD qui accompagnent le cours permettent de se familiariser avec les documents abordés en CM au travers de travaux d'analyse très ciblés. Les étudiants réaliseront ces travaux (exposés ou dossiers). L'objectif de ces exercices est de familiariser les étudiants avec l'utilisation de diverses sources documentaires et avec les méthodes de la dissertation et du commentaire en histoire de l'art et archéologie classique.

PAS DE RATTRAPAGE à la session 2.

Contacts : Arianna.Esposito@u-bourgogne.fr ; Geoffrey.Aigle@u-bourgogne.fr

UE 2 Disciplinaire

De l'Antiquité au Moyen Âge

Cet enseignement est partagé entre Laurent Popovitch et Olivia Puel.

1. ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DE ROME

CM : Laurent Popovitch

TD : Pierre-Antoine Lamy

Pendant les premières séances, la sculpture de Rome et du monde romain est étudiée, de l'époque républicaine jusqu'à l'époque impériale, en insistant sur l'importance des traditions étrusque et grecque. Sont notamment étudiés les portraits funéraires, la sculpture des monuments funéraires, les statues de culte, les portraits impériaux et les reliefs historiques. Dans la seconde partie du semestre, c'est à la

peinture que le cours s'intéresse. L'évolution de la peinture murale romaine est décrite dans le détail (les quatre "styles pompéiens"), ainsi que la tradition des portraits peints du Fayoum. La mosaïque romaine est ensuite présentée (technique, origines hellénistiques, diffusion), en insistant sur le répertoire iconographique traditionnel, sur les exemples pompéien, gaulois et africain, et sur certains tableaux exceptionnels. Les arts mineurs sont ensuite abordés à travers certains trésors d'orfèvrerie et des productions de la glyptique (camées et pierres gravées). Le cours s'achève par une présentation de l'iconographie monétaire romaine, qui met l'accent sur la guerre des images qu'a connue le monde romain à l'époque des guerres civiles.

Tout au long de ce cours et des TD qui l'accompagnent, un effort particulier est porté sur l'acquisition d'une chronologie et d'un vocabulaire spécifique. Les exemples choisis sont d'un nombre limité afin de pouvoir être bien retenus.

Quelques éléments bibliographiques :

Balty (J.-C.) et Cazes (D.), *Sculptures antiques de Chiragan*, Toulouse, Mus. St. Raymond, 2005. Baratte (F.) et Painter (K.), *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, Paris, RMN, 1989. Barbet (A.), *La peinture murale romaine. Styles décoratifs pompéiens*, Paris, Picard, 1985 Doxiadis (E.), *Portraits du Fayoum*, Paris, NRF/Gallimard, 1995. Guiraud (H.), *Intailles et camées romains*, Paris, Picard, 1996. Mazzoleni (D.) et Pappalardo (U.), *Fresques des villas romaines*, Paris, Mazenod, 2004. Pappalardo (U.) et Ciardello (R.), *Mosaïques gréco-romaines*, Paris, Mazenod, 2010. Rebuffat (F.), *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris, Picard, 1996.

Sauron (G.), *L'idéologie plastique des idéologies politiques et religieuses*, Rome, 1999. Strong (A.), *Roman Sculpture from Augustus to Constantine*, Londres, Duckworth, 1907.

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : SESSION 1 : Un écrit de 2h: dissertation ou commentaire de documents. SESSION 2 : Un écrit de 2h de rattrapage: dissertation ou commentaire de documents. **TD** : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD **ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE**

Contacts : laurent.popovitch@u-bourgogne.fr et lamypa@hotmail.fr

2. CONSTRUIRE AU MOYEN ÂGE. DES MONUMENTS ET DES HOMMES

(OLIVIA PUEL)

12h CM + 12h TD (2 groupes)

Ce cours envisage les monuments du Moyen Âge dans leurs interactions avec les hommes qui les ont conçus, financés, construits, habités ou utilisés. À travers la présentation de plusieurs études de cas, choisies dans l'espace bourguignon et confrontées à des exemples comparatifs, il revient aux questions essentielles – quand, comment, pourquoi – en utilisant des sources variées et en investissant des disciplines diverses et complémentaires, au premier rang desquels figure l'archéologie du bâti. Une bibliographie sera distribuée en début de semestre avec le plan du cours.

Pour commencer :

Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (XIII^e-milieu XVI^e siècle)*, Paris : CNRS, 2014 (rééd.).

« Comment construisait-on au Moyen Âge ? » Dossiers de l'Archéologie, n° 251, Dijon : Faton, 2000.

Marilyne Martin et Florian Renucci, *La construction d'un château-fort : Guédelon*, Rennes : Ouest France, 2015.

François Blary et Jean-Pierre Gély (dir.), *Pierres de construction : de la carrière au bâtiment*, Paris : CTHS éditions, 2020.

Gilles Bienvenu, Hélène Roustéau-Chambon, Martial Monteil (dir.), *Construire ! Entre Antiquité et époque contemporaine*, Paris : Picard, 2019. (Contributions sur des monuments médiévaux dans : 1/ Chantier ; 2/ Circulation des savoirs ; 6/ Matière, matériaux ; 7/ Méthodologies ; 8/ Métiers, acteurs).

Caroline Bolle, Geneviève Coura, Jean-Marc Léotard (dir.), *L'archéologie des bâtiments en question : un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, actes du colloque de Vienne (9-10 nov. 2010), Namur : Institut du patrimoine wallon, 2014.

Contact : olivia.puel@u-bourgogne.fr

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : SESSION 1 : Un écrit de 2 h : dissertation ou commentaire de documents. SESSION 2 : Un écrit de 2 h de rattrapage : dissertation ou commentaire de documents. **TD** : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances

de TD (pas de ratrappage du CT)

UE 3 Disciplinaire

De l'époque moderne à l'époque contemporaine Histoire de l'Art contemporain

HISTOIRE DE LA PEINTURE EN FRANCE – DU NEOCLASSISME AU REALISME
CM et TD : Alain Bonnet

Le cours dressera le panorama des évolutions stylistiques dans le domaine de la peinture, du néoclassicisme de David au réalisme de Courbet, et analysera les transformations politiques, économiques, sociales et professionnelles qui ont favorisé les transformations formelles. Principalement centré sur l'exemple français, il pourra occasionnellement évoquer les évolutions picturales dans les autres pays européens.

Bibliographie : Une bibliographie spécifique sera distribuée en début du semestre avec le plan du cours.

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : SESSION 1 : Un écrit de 2 heures : dissertation ou commentaire de documents. SESSION 2 : Un écrit de ratrappage : dissertation ou commentaire de documents.

TD : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD

ATTENTION : PAS DE RATRAPPAGE !!!

Contact : alain.bonnet@u-bourgogne.fr

UE 3 Disciplinaire

Epoque contemporaine

HISTOIRE ARTISTIQUE ET SOCIALE DU CINÉMA : ANALYSE D'IMAGES FILMIQUES
CM : Isabelle Marinone

Ce cours d'initiation à l'esthétique du cinéma vise à la connaissance des notions d'analyse de l'image filmique. Il s'appuie sur des exemples de films (du film de fiction classique au film expérimental), et explore à partir de ces derniers la continuité des notions picturales au travers du 7ème Art (cadre et champ, composition, point de vue, couleur et lumière, figuration et abstraction, etc.).

Les indications bibliographiques et filmographiques, ainsi que les corpus de documents textuels, seront distribués lors des premiers cours. La connaissance de ces objets sera indispensable tant pour le suivi des cours que pour les examens de fin de semestre.

Modalité de contrôle des connaissances CM : Un écrit de 2 h. Analyse d'extrait de film sous forme de Dissertation.

Objectif

Cet enseignement garantit un socle minimum de connaissances de la discipline et donne les pré requis pour la poursuite des études en L3 HA. Il a pour finalité que les licenciés en Histoire de l'Art/Archéologie soient capables de replacer les œuvres d'art cinématographiques dans leur contexte historique, et d'en interpréter les significations et les représentations. Ces connaissances sont utiles tant pour certains concours (Métiers du patrimoine et de la culture, Capes et Agrégation de Lettres, d'Histoire, de Philosophie, de Langues, avec option Cinéma), que pour intégrer le marché du travail dans les secteurs de l'industrie culturelle (Musées, Archives et fonds documentaires, Festivals, Evénementiels, etc.), de l'industrie filmique et multimédia (Production, Distribution, Exploitation, Programmation, etc.) et du monde éducatif (Formation à l'image dans le cadre de l'Education nationale ou d'institutions territoriales).

Pédagogie

La bonne acquisition des connaissances apportées durant cet enseignement implique un travail régulier de la part des étudiants, qui - outre leur présence obligatoire et active au cours - prend la forme de lectures faites à la maison, de visionnement intégral de certains des films traités, de temps d'études en bibliothèque, et de révision hebdomadaire des

enseignements.

Contact : isabelle.marinone@u-bourgogne.fr

Bibliographie :

Jessie Martin, *Vertige de la description : l'analyse de films en question*, Aléas, 2011. Vincent Pinel, *Vocabulaire technique du cinéma*, Armand Colin, 2005.

UE 4 Langues vivantes

(Informations sous réserve de validation par le département de langues)

NB Le choix d'une langue vivante est obligatoire.

Allemand : M. Forgeot

Anglais : M. Jacquin

Espagnol : M. Sangirardi

Italien : Mme Zorat

ATTENTION, LA LANGUE CHOISIE SERA LA MEME PENDANT LES 3 ANNEES DE LICENCE

Modalités de contrôle des connaissances : **Voir modalités avec l'enseignant**

Allemand Contact : vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

Anglais Contact : francois.jacquin@u-bourgogne.fr

Italien

Contact : ambra.zorat@u-bourgogne.fr

UE 4 Langues vivantes et outils

CULTURE ET USAGES NUMERIQUES

CM et TD : Arnaud Mazoyer

L'enseignement est dispensé sous la forme de 10h de CM et 12 h de travaux dirigés avec des travaux personnels obligatoires. Les évaluations se feront sur PC lors des TD.

Les contenus de formation reposent sur le référentiel national de compétences numériques PIX qui abordent les thématiques Information et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité et Environnement numérique.

UE 5 Ouvertures

ARTS ET CIVILISATIONS : MOYEN-ORIENT ANCIEN

CM et TD : Stefan Wirth, Christian Stein, Sabine Lefebvre

Après une introduction sur la chronologie générale des civilisations du Moyen-Orient, une présentation de sites et découvertes archéologiques emblématiques de cette région nous permettra d'examiner de plus près les particularités culturelles qui la caractérisent et de voir les grandes innovations techniques qui en sont issues. La destruction récente du patrimoine en Syrie et en Irak, cette "mort des ruines", sera mise en perspective avec des actes iconoclastes d'autres époques, perçus par les historiens comme une émanation de l'intégrisme. Nous insisterons par ailleurs sur le "business archéologique" mené par les destructeurs qui vient alimenter le marché mondial de l'art antique.

Quelques éléments bibliographiques :

A. Benoît, Les civilisations du Proche-Orient ancien, Paris, 2011

P. Bordreuil, F. Briquel-Chatonnet et C. Michel (dir.), Les débuts de l'histoire : le Proche-Orient de l'invention de l'écriture à la naissance du monothéisme, Paris, 2008

J.-C. Margueron, et al., Le Proche-Orient et l'Egypte antiques, 5e éd., Paris, 2012

B. Lafont, et al., Mésopotamie : de Gilgamesh à Artaban (3000 av. – 120 av. J.-C.), Paris, 2017

M. Roaf, Ph. Talon, Atlas de la Mésopotamie et du Proche-Orient ancien, Turnhout, 1991

M. Sauvage (dir.), Atlas historique du Proche-Orient ancien, Paris, 2020

Références en ligne :

J. J. Lévy et A. Cohen, Les vestigicides contemporains ou la ruine des ruines, Frontières 28, no 1, 2016 :

<https://doi.org/10.7202/1038866ar>

Radio Télévision Suisse, émission "Hautes fréquences" du 21 juin 2020 : Le business archéologique des islamistes syriens :

<https://www.rts.ch/play/radio/hautes-frequencies/audio/le-business-archeologique-des-islamistes-syriens?id=11380865>

C. Michel, Halte à la destruction du patrimoine au Moyen-Orient !, CNRS – Le Journal, Point de vue, 15/12/2015 :

<https://lejournal.cnrs.fr/billets/halte-a-la-destruction-du-patrimoine-au-moyen-orient>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Destruction_du_patrimoine_culturel_par_les_islamistes

Contact : stefan.wirth@u-bourgogne.fr

UE 5 Ouvertures

Ouverture

Consulter le Livret des Enseignements d'Ouverture

SEMESTRE 4

UE 6 Disciplinaire

De la Pré-Protohistoire à l'Antiquité

PROTOHISTOIRE

CM : Stefan Wirth, TD : Adrien Frénéat

La première partie de cette initiation aux "âges des métaux" protohistoriques sera consacrée aux principaux groupes culturels de l'Âge du bronze en Europe. Nous insisterons sur l'émergence de la métallurgie des alliages cuivreux, les réseaux d'échanges (circulation de matériaux, de produits) et la mobilité de leurs acteurs. Nous aborderons les formes de l'habitat et les rites funéraires des ces sociétés dont la qualité précise de différenciation sociale fait débat. Notre analyse des témoignages de la culture matérielle sera motivée par la perspective de dégager des éléments de culture immatérielle liés à la sphère des croyances, indices d'une pensée cosmologique sophistiquée. Dans la deuxième partie, réservée à l'Âge du fer, nous travaillerons sur les grandes entités chrono culturelles de l'Europe tempérée (civilisations dites de Hallstatt et de La Tène) et leurs relations avec le monde méditerranéen. A travers un nombre de sites emblématiques, nous traiterons des aspects historiographiques ; à la lumière de découvertes récentes, nous mettrons à l'épreuve des anciens et nouveaux modèles d'interprétation.

Quelques éléments bibliographiques :

J. Guilaine et D. Garcia (éd.), La Protohistoire de la France, Paris, 2018

A. Harding, Bronze Age Lives, 2021 – PDF : <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/48420>

A. Harding et H. Fokkens (dir.), The Oxford Handbook of the European Bronze Age, Oxford, 2013

K. Kristiansen et Th. B. Larsson, The Rise of Bronze Age Society : Travels, Transformations and Transformations, Cambridge, 2005

J.-P. Mohen et Ch. Eluère, L'Europe à l'âge du bronze. Le temps des héros, Paris, 1999

Des pages dédiées aux 111 sites palafittiques inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : palafittes.org

O. Buchsenschutz (dir.), L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIIIe – Ier siècles), Paris, 2015

F. Müller (dir.), L'art des Celtes : 700 av.

J.-C. – 700 apr. J.-C., Bruxelles, 2009

P. Brun et P. Ruby, L'âge du Fer en France : premières villes, premiers états celtiques, Paris, 2008

D. Vitali, Les Celtes, trésors d'une civilisation ancienne, Vercelli, 2013

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : Session 1 : un écrit de 2h (dissertation ou commentaire de documents). Session 2 : un écrit de 2h de rattrapage (dissertation ou commentaire de documents). TD : Un exposé ou un dossier. Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD – PAS DE RATTRAPAGE !

Contact : stefan.wirth@u-bourgogne.fr,

adrien.frenea@u-bourgogne.fr

UE 7 Disciplinaire

De l'Antiquité au Moyen Âge

CM et TD : cours partagé entre Laurent Popovitch et Jean-Marie Guillouët
24h CM et 24h TD

1. ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DE ROME

CM : Laurent Popovitch

TD : Pierre-Antoine Lamy

Pendant les premières séances, la sculpture de Rome et du monde romain est étudiée, de l'époque républicaine jusqu'à l'époque impériale, en insistant sur l'importance des traditions étrusque et grecque. Sont notamment étudiés les portraits funéraires, la sculpture des monuments funéraires, les statues de culte, les portraits impériaux et les reliefs historiques. Dans la seconde partie du semestre, c'est à la peinture que le cours s'intéresse. L'évolution de la peinture murale romaine est décrite dans le détail (les quatre "styles pompéiens"), ainsi que la tradition des portraits peints du Fayoum. La mosaïque romaine est ensuite présentée (technique, origines hellénistiques, diffusion), en insistant sur le répertoire iconographique traditionnel, sur les exemples pompéien, gaulois et africain, et sur certains tableaux exceptionnels. Les arts mineurs sont ensuite abordés à travers certains trésors d'orfèvrerie et des productions de la glyptique (camées et pierres gravées). Le cours s'achève par une présentation de l'iconographie monétaire romaine, qui met l'accent sur la guerre

des images qu'a connue le monde romain à l'époque des guerres civiles.

Tout au long de ce cours et des TD qui l'accompagnent, un effort particulier est porté sur l'acquisition d'une chronologie et d'un vocabulaire spécifique. Les exemples choisis sont d'un nombre limité afin de pouvoir être bien retenus.

Quelques éléments bibliographiques :

Balty (J.-C.) et Cazes (D.), Sculptures antiques de Chiragan, Toulouse, Mus. St. Raymond, 2005. Baratte (F.) et Painter (K.), Trésors d'orfèvrerie gallo-romains, Paris, RMN, 1989. Barbet (A.), La peinture murale romaine. Styles décoratifs pompéiens, Paris, Picard, 1985 Doxiadis (E.), Portraits du Fayoum, Paris, NRF/Gallimard, 1995.

Guiraud (H.), Intailles et camées romains, Paris, Picard, 1996.

Mazzoleni (D.) et Pappalardo (U.), Fresques des villas romaines, Paris, Mazenod, 2004. Pappalardo (U.) et Ciardello (R.), Mosaïques gréco-romaines, Paris, Mazenod, 2010.

Rebuffat (F.), La monnaie dans l'Antiquité, Paris, Picard, 1996.

Sauron (G.), L'idéologie plastique des idéologies politiques et religieuses, Rome, 1999. Strong (A.), Roman Sculpture from Augustus to Constantine, Londres, Duckworth, 1907.

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : SESSION 1 : Un écrit de 2h: dissertation ou commentaire de documents. SESSION 2 : Un écrit de 2h de rattrapage: dissertation ou commentaire de documents. **TD** : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD **ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE**

Contacts : laurent.popovitch@u-bourgogne.fr et lamypa@hotmail.fr

2. LES ARTS EN EUROPE DU XII^E AU DEBUT DU XIV^E SIECLE

(JEAN-MARIE GUILLOUËT)

12h CM + 12h TD (2 groupes)

Ce cours présentera l'évolution des arts en Europe à partir du milieu du XII^e siècle et du début de la "révolution gothique". Premier phénomène culturel véritablement européen, l'art gothique connaît à partir de cette date une forte expansion tout en démontrant une faculté d'adaptation remarquable à chacun des contextes locaux dans lequel il s'implante. L'histoire de cette conquête progressive sera examinée jusqu'à la fin de ce "Beau XIII^e siècle" qui marque une forme d'apogée de l'art médiéval, en France comme dans les royaumes voisins.

Quelques éléments bibliographiques (les ouvrages précédés d'un astérisque sont à consulter en priorité) :

- Sauerländer (Wilibald) et Henriet (Jacques), *Le siècle des cathédrales 1140-1260*, « L'Univers des Formes », Paris, 1989.
- Erlande-Brandenburg (Alain), *L'art gothique*, Paris, Mazenod/Citadelles, 1983.
- Kimpel (Dieter) et Suckale (Robert), *L'architecture gothique en France 1130-1270*, trad. française, Paris, 1990.
- Joubert (Fabienne), *La sculpture gothique en France, XII^e-XIII^e siècles*, Paris, Picard, 2008.er (Robert), *Manuscript Painting*

- *in Paris During the Reign of Saint Louis*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1977.
 - Grodecki (Louis) et Brissac (Catherine), *Le vitrail gothique*, Fribourg, Office du Livre, 1984.
 - Alexander (Jonathan) et Binski (Paul) (dir.), *Age of Chivalry. Art in Plantagenet England. 1200-1400*, Royal Academy of Arts, Londres, 1987.
- Contact : jean-marie.guillouet@u-bourgogne.fr

UE 8 Disciplinaire

De l'époque moderne à l'époque contemporaine

HISTOIRE DE L'ART MODERNE : LES ARTS EN EUROPE (1600-1800)

CM et TD : Cours partagé entre Sandrine Balan (CM) et Marie Chaufour (TD)

Ce cours d'initiation à l'histoire de l'art des XVII^e et XVIII^e siècles s'ouvrira sur la Rome d'Annibal Carrache et de Caravage pour se terminer dans le Paris révolutionnaire de Jacques-Louis David. Il s'attachera à faire le point sur l'essentiel des formes de la création artistique (peinture mais aussi architecture, sculpture, arts graphiques et arts décoratifs) et sur les principales questions qui se posent à l'historien de l'art des temps modernes.

Les séances suivront un déroulé chronologique, géographique et thématique en distinguant les principaux foyers européens (Italie, France, Flandres, Pays-Bas, Espagne, Angleterre, Saint-Empire romain germanique).

Quelques éléments bibliographiques (les ouvrages précédés d'un astérisque sont à consulter en priorité) :

Blanc (Jan), *Le siècle d'or hollandais*, Paris, Citadelle et Mazenod, 2019.

Brown (Jonathan), *L'Âge d'or de la peinture espagnole*, Paris, Flammarion, 1991.

*Cornette (Joël) et Mérot (Alain), dir., *Histoire artistique de l'Europe : le XVII^e siècle*, Paris, Seuil, 1999. Crow (Thomas), *La peinture et son public à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Macula, 2000 [1^{ère} éd. anglaise 1985].

DaCosta Kaufmann (Thomas), *L'art en Europe centrale*, Paris, Flammarion, 2001 [1^{ère} éd. anglaise 1995].

*Gaehtgens (Thomas) et Pomian (Krysztof), *Histoire artistique de l'Europe : le XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1998.

Gérard-Powell (Véronique), dir., *L'art espagnol*, Paris, Flammarion, 2010.

*Mignot (Claude) et Rabreau (Daniel), dir., *Histoire de l'art : Temps Modernes (XVe-XVIII^e siècles)*, Paris, Flammarion, 2007.

Solkin (David H.), *Art in Britain 1660–1815*, New Haven, Yale University Press, 2015.

Vlieghe (Hans), *Flemish Art and Architecture 1585-1700*, New Haven, Yale University Press, 1999.

*Wittkower (Rudolf), *Art et architecture en Italie, 1600-1750*, Paris, Hazan, 1991 [1^{ère} éd. anglaise 1958].

UE 8 Disciplinaire

Epoque contemporaine

HISTOIRE ARTISTIQUE ET SOCIALE DU CINEMA : LES PREMIERS TEMPS
CM : Isabelle Marinone

Cet enseignement propose une réflexion sur le cinéma des premiers temps, prenant appui sur différents exemples tirés des cinématographies française, européenne, américaine. De l'histoire des systèmes de production à l'histoire du spectacle et de sa réception, de l'histoire de la création d'œuvres significatives de cinéma à celle des pratiques et des techniques du film, de l'histoire esthétique des formes visuelles à celle des modes commerciales et industrielles, ce cours d'initiation à la discipline croise plusieurs de ces approches historiques et sociologiques qui se répondent mutuellement et dessinent ainsi un panorama du cinéma de 1895 aux années 1930. Avec pour appui quelques extraits de films projetés, ainsi qu'un corpus de textes critiques et théoriques, il s'agira de saisir les éléments fondamentaux de cette industrie artistique des Premiers temps. Le burlesque, la création d'Hollywood, l'Expressionnisme allemand, l'Ecole Impressionniste française, le film soviétique, l'avènement du cinéma parlant, pourront être quelques-unes des étapes de ce parcours.

L'Histoire du Cinéma ne se limite pas aux « chefs d'œuvre » et aux « grands réalisateurs ». Plus riche que ce panthéon officiel, les formes cinématographiques prennent des chemins de traverses en allant autant vers le film classique rentable (avec mise en scène, vedettes et scénario) que vers les essais documentaires dépourvus de stars et de récits, ou encore, vers des propositions plastiques éloignées du figural et de la narration. A partir d'une perspective chronologique, le cours permet de penser en même temps industrie hollywoodienne et art européen, film de recherche et film de divertissement, pour une pleine compréhension de ce dispositif riche et *intermédiaire* qu'est le cinéma.

Les indications bibliographiques et filmographiques, ainsi que les corpus de documents textuels, seront distribués lors des premiers cours. La connaissance de ces objets sera indispensable tant pour le suivi des cours que pour les examens de fin de semestre.

Modalité de contrôle des connaissances CM : Un écrit de 2 h. Dissertation ou commentaire de document.
Objectif

Cet enseignement garantit un socle minimum de connaissances de la discipline et donne les pré requis pour la poursuite des études en L3 HA. Il a pour finalité que les licenciés en Histoire de l'Art/Archéologie soient capables de replacer les œuvres d'art cinématographiques dans leur contexte historique, et d'en interpréter les significations et les représentations. Ces connaissances sont utiles tant pour certains concours (Métiers du patrimoine et de la culture, Capes et Agrégation de Lettres, d'Histoire, de Philosophie, de Langues, avec option Cinéma), que pour intégrer le marché du travail dans les secteurs de l'industrie culturelle (Musées, Archives et fonds documentaires, Festivals, Evénementiels, etc.), de l'industrie filmique et multimédia (Production, Distribution, Exploitation, Programmation, etc.) et du monde éducatif (Formation à l'image dans le cadre de l'Education nationale ou d'institutions territoriales).

Pédagogie

La bonne acquisition des connaissances apportées durant cet enseignement implique un travail régulier de la part des étudiants, qui - outre leur présence obligatoire et active au cours - prend la forme de lectures faites à la maison, de visionnement intégral de certains des films traités, de temps d'études en bibliothèque, et de révision hebdomadaire des enseignements.

Contact : isabelle.marinone@u-bourgogne.fr

UE 9

Langues vivantes, outils techniques et professionnels

LANGUES VIVANTES

(Informations sous réserve de validation par le département de langues)

NB Le choix d'une langue vivante est obligatoire.

Allemand : M. Forgeot **Anglais** : V. Morisson **Espagnol** : M. Sangirardi **Italien** : Mme Zorat
ATTENTION, LA LANGUE CHOISIE SERA LA MEME PENDANT LES 3 ANNEES DE LICENCE

Modalités de contrôle des connaissances : Voir modalités avec l'enseignant

Allemand Contact : vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

Anglais Contact : valerie.morrisson@u-bourgogne.fr

Italien

Contact : ambra.zorat@u-bourgogne.fr

CULTURE ET USAGES NUMERIQUES

CM : Arnaud Mazoyer

L'enseignement est dispensé sous la forme de 24 h de travaux dirigés avec des travaux personnels obligatoires. Les évaluations se feront sur PC lors des TD. Les contenus de formation reposent sur le référentiel national de compétences numériques PIX qui abordent les thématiques Information et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité et Environnement numérique.

Parallèlement à cette formation CUN et aux évaluations comptant pour l'UE, les étudiants de L2 HAA passeront la certification nationale PIX et recevront un profil de compétences numériques certifiés par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

METIERS DE L'ARCHEOLOGIE « Patrimoine : Conservation, médiation, interprétation »

Métiers de l'archéologie

12h CM et 12h TD : Pierre Nouvel

Ce module se donne pour objectif de présenter les différents organismes chargés de la gestion, de la protection, de l'étude et de la valorisation du patrimoine national. Un premier temps, théorique, permet de brosser un tableau approfondi du cadre juridique qui détermine la protection et l'étude des sites archéologiques et du mobilier en France. Son plus particulièrement abordées les particularités guidant l'exercice des opérations préventives et celles programmées. Un deuxième temps, sous la forme de travaux dirigés, permet une découverte des différents organismes et métiers du domaine du patrimoine et de l'archéologie.

Orientations bibliographiques :

Collectif, *Guide pratique de l'archéologie préventive Alsace*, www.pair-archeologie.fr, 31 pages.

Audebert (A.), Vigreux (Th.), *Aménagement du territoire et archéologie préventive*, ANACT – Territorial, Paris, 2012 (collection Dossier d'experts)

Contact : pierre-stanislas.nouvel@u-bourgogne.fr

METIERS DE LA MUSEOLOGIE CM et TD : Julien Cosnuau

L'enseignement dispensé dans ce cours a pour objet de donner une connaissance du monde professionnel des musées. Plusieurs points seront abordés au cours des séances :

- L'environnement législatif et administratifs des musées
- Les missions et les fonctions des musées
- Les métiers des musées

Contact :

Julien.cosnuau@besancon.fr

Quelques éléments bibliographiques

GOB A., *Muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, 2003. RIVIERE G., *La muséologie selon G. Rivière*, Paris, 1989. Poulot, Dominique. *Musée et muséologie*. Nouvelle éd. Repères 433. Paris: la Découverte, 2009.

Modalités de contrôle des connaissances :

UE 5 Ouvertures

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

CM :

Attention : Cours susceptible d'être annulé

Introduction générale à l'histoire de la photographie pour appréhender les spécificités de ce médium et la complexité de ses relations avec l'art. Acquisition de connaissances de base. En douze heures de cours magistraux durant un seul semestre, cet enseignement traitera de l'histoire de la photographie depuis ses origines jusqu'au pictorialisme et à ses renouvellements au début du XXe siècle. Après une présentation à dominante chronologique (séances 1 à 8) où les évolutions techniques et industrielles de la photographie seront mises en parallèle avec les bouleversements qu'elle engendra dans les usages sociaux et artistiques par la diversification de ses domaines d'application, la « conquête » de nouveaux « territoires » et la production d'images nouvelles, une approche thématique et transversale (séances 9 à 12) sera privilégiée, mettant en lumière la complexité de la dualité objet documentaire / objet esthétique qui constitue une des caractéristiques de la photographie.

Quelques éléments bibliographiques

Histoire de voir, Paris, Centre national de la photographie, coll. Photo-poche, 1989. 3 vol.

Nouvelle histoire de la photographie, Paris, Bordas / Adam Biro, 1994, sous la direction de Michel Frizot. Réédition chez Larousse, 2001.

Lemagny (Jean-Claude), Rouillé (André), *Histoire de la photographie*, Paris, Bordas, 1986. [bibliothèque d'histoire de l'art] Günthert (André), Poivert (Michel), *L'Art de la photographie. Des origines à nos jours*, Paris, Citadelles & Mazarin, coll. L'art et les grandes civilisations, 2007. [bibliothèque universitaire] Bajac (Quentin), *La photographie. Du daguerréotype au numérique*, Paris, Gallimard, 2010. [bibliothèque universitaire] Modalités de contrôle des connaissances

CM : Ecrit, exposé ou dossier

Contact :

OUVERTURE

Consulter le Livret des Enseignements d'Ouverture

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES STAGES

(facultatif)

Le « stage » de L2, dont la durée doit être de 10 jours est un stage FACULTATIF en milieu professionnel dans les disciplines liées à l'histoire de l'art et l'archéologie (un maximum de 15 jours peut-être pensé pour l'archéologie). Il doit permettre à l'étudiant une première incursion dans le milieu professionnel. Pour autant, il n'a rien à voir avec un contrat de travail. Le choix du stage à l'initiative de l'étudiant se fait avec un enseignant référent qui autorise et évalue.

Ce stage doit être réalisé dans l'année universitaire concernée (soit du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2019) et en dehors des temps de cours (soit durant les interruptions universitaires : vacances de la Toussaint, de Noël, d'Hiver, de Pâques et périodes de grandes vacances).

Aucun stage durant les temps de cours ne sera autorisé. Le stage doit par ailleurs faire l'objet d'un rapport évalué par un enseignant référent à l'issue de celui-ci.

L'étudiant futur stagiaire doit impérativement fournir une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile.

Les conventions de stage sont signées par 5 personnes : le stagiaire (ou son représentant), l'enseignant référent, le tuteur et les structures de formation et d'accueil. Il est rappelé que la signature de la convention par les 5 signataires doit être préalable à la période de stage.

Un temps minimum est nécessaire à l'instruction des conventions par les services de scolarité et la signature du directeur. Ce temps ne pourra être inférieur à une semaine avant la date de début de stage. En cas de non-respect de cette période d'instruction, la convention ne pourra être ni validée, ni signée par le directeur de l'UFR.

Les conventions d'accueil (prévues principalement pour les étudiants de l'uB accueillis dans les structures de recherche de l'uB (laboratoires, centres de recherche) seront limitées à 4 semaines.

ETUDIER AU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE ET À L'UNIVERSITÉ

Contrairement aux enseignements donnés dans le secondaire, les cours dispensés à l'Université relèvent de créations intellectuelles réalisées par des enseignant.e.s-chercheur.e.s en lien direct avec leurs propres travaux de recherches.

L'Université ne connaît donc pas d'uniformisation des méthodes et des enseignements. Chaque enseignant.e possède sa propre manière de traiter d'un sujet et d'une discipline. A ce titre, chaque enseignant.e est un.e auteur.e.

C'est la raison pour laquelle **tout enregistrement des cours et des enseignant.e.s est formellement interdit** (audio, film, photo). De la même manière, aucun document ou élément liés aux cours ou aux professeur.e.s ne doit apparaître sur Internet sous peine de sanction.

Le travail de l'enseignant.e-chercheur.e se divise ainsi : une partie de son emploi du temps (pour moitié) est consacrée à la recherche, et une autre partie de son planning s'attache aux enseignements et à l'encadrement des étudiant.e.s avancé.e.s dans leurs études (de Masters, de Doctorat).

En échange de l'investissement fourni par les enseignant.e.s-chercheur.e.s, l'étudiant.e doit, au minimum :

Être présent.e en cours.

Réviser régulièrement les enseignements pour bien suivre l'évolution des cours.

Lire chaque semaine des ouvrages ou des articles en rapport avec les cours.

Travailler à la Bibliothèque Universitaire en dehors des temps de cours.

Remettre les travaux demandés en temps et en heure.

Respecter les enseignant.e.s et la classe en arrivant à l'heure.

Rester toujours ouvert et curieux face aux thèmes abordés, aux disciplines et aux méthodes adoptées.

Visiter des expositions, des musées, des lieux culturels, aller au cinéma.

S'adresser aux enseignant.e.s avec politesse à l'oral et à l'écrit.

LE PLAGIAT

Plagier, c'est :

- S'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre (ouvrage, site web, article) et de le présenter comme le sien.
- Inclure dans son propre travail des extraits de textes (livres, articles, sites web) provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- Modifier le texte d'un.e auteur.e en remplaçant ses mots par des synonymes.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un.e auteur.e en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.
- Utiliser le travail d'un.e autre étudiant.e et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le web et le présenter comme le sien.

Le plagiat le plus fréquent revient à la copie de tout ou partie d'un document qui n'est pas le sien et dont on ne cite pas la référence.

D'un point de vue juridique, le plagiat est un délit :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » Article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle.

Il se peut que certain.e.s étudiant.e.s ne se rendent pas compte de ce qui constitue le plagiat et des conséquences de leurs actions. Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant.e fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Les sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute et vont de **l'avertissement à l'exclusion durant 5 ans de tout établissement public du supérieur, voire à l'exclusion définitive**. L'attribution d'une sanction entraîne l'annulation des examens.

Outre l'ensemble de ces considérations, et en dehors même de la paresse qu'il induit, LE PLAGIAT MONTRÉ L'INCAPACITÉ DE PENSER PAR SOI-MÊME !

DECLARATION SUR L'HONNEUR

La présentation de tout travail de rédaction universitaire réalisé hors du cours (dossier, mémoire ou autre), doit obligatoirement s'accompagner de la déclaration sur l'honneur suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date
Signature de l'étudiant